

Management des procédures dans les projets

HYBRIDE

Donner aux acteurs du management de projet les informations nécessaires pour concevoir et piloter un projet, compte tenu des contraintes et des opportunités issues des différentes procédures administratives et environnementales existantes.

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF

● **Code Raf :** IGTC5A01 ● **Niveau :** 2 - Initial ● **Durée :** 3 jours ● **Tarif :** à partir de 1950.00€

● **Prérequis :** Aucun

● Présentation

Etre capable d'expliquer le contexte du projet, d'interpréter les différentes procédures, d'identifier les différentes procédures administratives et environnementales quelque soit la phase du projet (émergence, AVP, PRO, REA) au regard des caractéristiques de son projet et de l'environnement dans lequel se trouve son projet puis de les intégrer au management de projet

Objectifs pédagogiques

- Citer les différentes réglementations qui peuvent s'imposer aux projets, Identifier les différentes procédures par typologie de projet,
- Connaître et choisir les outils et moyens internes (processus, référentiels, accords cadre?),
- Analyser la faisabilité du projet vis-à-vis des procédures, Déterminer l'acceptabilité du projet au regard des procédures,
- Planifier les projets au regard des procédures,

- Maîtriser les risques vis-à-vis des procédures (identifier, évaluer, traiter), piloter la mise en oeuvre des procédures : Établir l'expression des besoins, Choix prestataire, Pilotage du prestataire.
-

● Programme

Jour 1 (*en distanciel*): Les procédures, pourquoi, quand? (

Jour 2 : Les évaluations (Natura 2000, socio-éco, études d'impact), Foncier amont, Concertation

Jour 3 : Consultation du public, DP, DUP, MECDU, autorisations de travaux (eau, permis, ...), Maîtrise du foncier, polices et bilans environnementaux

Jour 4 (*en distanciel*): Consolidation: concevoir autrement, maîtriser les délais et les risques (à partir de quelques projets stagiaires”

● Méthodes mobilisées

Cette formation met en oeuvre différents éléments pédagogiques :

- Exposé d'un consultant spécialisé appliquant les procédures aux projets depuis 20 ans,
 - Échanges interactifs avec les participants,
 - Travaux des participants sur certains de leurs projets
-

● Public cible

Porteurs d'émergence, RMOA, PO, CPO, CDP, CEP et autres agents concernés au cas par cas (agents des PRI, des pôles EDD ou CCDD et des directions centrales).

A noter

Cette formation n'a pas vocation à faire de ces acteurs des spécialistes du droit des procédures administratives et environnementales.

● Modalités

01 **Appréciation**

Questionnaire d'appréciation systématique après la formation, et 2 à 3 mois plus tard

02 **Evaluation**

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée par autoévaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en oeuvre des acquis après 2 à 3 mois

03 **Inscription**

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo
- Pour les entreprises externes, contactez anne.ponchel@udi-sncf.com

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Version active du 2024/01/10

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com